



Procès-verbal de L'Assemblée Générale du 8 mai 2026 de la Société des Intérêts de Villard-sur-Chamby à la Scie

Présents : Vanessa Chabloz
Irène Mauroux
Chris Bulliard
Robin Marggi
Jean Desbordes
Excusée : Johanna Desbordes

Ouverture de la 57^{ème} assemblée générale. La Société des Intérêts de Villard sur Chamby vous souhaite la bienvenue et vous remercie de votre présence.

Nous avons également l'honneur de recevoir Monsieur Olivier Gfeller, Syndic et Député, Monsieur le Sergent Claudio Di Gennaro, Madame Isabelle Cirincone présidente de la société de développement de Chernex.

La séance est ouverte à 19h02.

1. Ouverture, liste des présences

Vanessa Chabloz

L'assemblée générale a été convoquée conformément aux statuts. Le carnet de présence circule afin que chaque participant puisse le signer.

Membres excusés : Anne Chessex
Sylviane et Jean-Philippe Genetti
Edgard Guignet
Daniel Boulenaz
Claude et Jacqueline Baehler
Jean-Charles Kolly
Manuel Rodriguez
André Mojonnet
Samuel Henchoz
Jean-Jacques Marggi
Andy Forel

Membres : 92 familles

Deux personnes sont désignées en tant que scrutateurs Monsieur Daniel Schori et Monsieur Sylvain Reymond.

2. Procès-verbal de la 56^{ème} assemblée générale

Est disponible sur notre site internet. La lecture n'est pas demandée et il est approuvé à l'unanimité par les membres de l'assemblée.

3. Rapport des activités de l'année 2025

Vanessa Chabloz

Liste des manifestations organisées directement par le comité de la SIV en 2025 :

16 mai	Assemblée générale
25 mai	Fête des narcisses – galettes de sarrasin
1er août	Manifestation et cortège pour la Fête Nationale
7 septembre	Pizzas du Vallon
31 octobre	Brisolée

Liste des manifestations organisées par des membres, soutiens (financier et/ou participation) de la SIV :

Le domaine des Prévondes
Les veillées de l'Avent
Auteur.e.s en hauteur

4. Rapport de l'intendant de la salle Jean Marggi

Sylvain Reymond

Durant l'année 2025, la salle a été occupée près d'une centaine de fois comprenant les locations, les activités communes organisées par le comité ou certains membres de la SIV, les comités d'associations locales ou les soirées telles que le pilate qui est fidèlement donné par Sylvaine Schild.

Il y a bien eu quelques débordements sonores mais ils sont rares. Les locataires sont le plus souvent très respectueux des lieux. Ils apprécient la salle et également les extérieurs.

Je signale ici que je ne suis pas habilité à intervenir en cas de mauvais comportement. En cas de nuisance, la ville de Montreux entretient une police de proximité dont c'est le rôle. C'est à ce service qu'il faut faire appel en tel cas.

Le problème d'évacuation de l'eau de la cuisine est réglé. J'en remercie les personnes qui se sont impliquées activement dans ce dossier.

Pour ce qui est de l'état du plafond, les démarches pour une réfection sont en cours ainsi que pour une remise à niveau de la terrasse.

Le hall d'entrée et les WC sont régulièrement nettoyés par les employés de la commune. Nous ne pouvons qu'apprécier leur collaboration.

Je remercie les membres du comité pour leur aide et leur soutien.

Je vous remercie également pour votre attention.

Sylvain

5. Rapport du trésorier

Chris Bulliard met à disposition des participants les comptes 2025 et commente les chiffres.

BILAN

	31.12.2025 CHF	31.12.2024 CHF
CCP SIV	0,00	8 016,94
CCP "La Scie", salle Jean Marggi	0,00	12 775,36
BCV - compte principal	42 687,72	25 000,00
BCV - compte "La Scie"	31 617,34	30 000,00
Trésorerie	74 305,06	75 792,30
Actifs de régularisation	5 364,55	335,00
Actifs circulants	79 669,61	76 127,30
Matériel "La Scie"	20 150,00	22 850,00
Terrain "La Scie"	65 100,00	65 100,00
Immobilisations corporelles	85 250,00	87 950,00
Actifs immobilisés	85 250,00	87 950,00
ACTIFS	164 919,61	164 077,30
Dépôts "La Scie"	200,00	1 000,00
Autres dettes à court terme	200,00	1 000,00
Passifs de régularisation	2 680,00	3 089,00
Capitaux étrangers à court terme	2 880,00	4 089,00
Commune de Montreux - prêt	65 000,00	65 000,00
Autres dettes à long terme	65 000,00	65 000,00
Capitaux étrangers à long terme	65 000,00	65 000,00
Capital propre	94 988,30	95 201,26
Résultat de l'exercice	2 051,31	-212,96
Capitaux propres	97 039,61	94 988,30
PASSIFS	164 919,61	164 077,30

COMPTE DE RESULTAT

	Annexes	2025 CHF	2024 CHF
Cotisations et dons		2 620,00	2 950,00
Taxes de séjour		4 570,00	8 220,00
Locations "La Scie"		10 250,00	8 960,00
Redistribution sur le produit des locations "La Scie"		-2 565,00	-1 975,00
Produits d'événements		1 021,00	624,00
Produits nets de prestations de services		15 896,00	18 779,00
Total des produits nets d'exploitation		15 896,00	18 779,00
Charges d'exploitation "La Scie"		-6 710,35	-6 847,05
Charges d'événements		-1 786,90	-2 007,75
Participation aux événements locaux		-320,00	-2 320,00
Charges directes		-8 817,25	-11 174,80
Frais administratifs		-1 880,45	-1 994,25
Cotisations, cadeaux et dons		-420,50	-812,80
Autres charges d'exploitation		-2 300,95	-2 807,05
Total des charges d'exploitation		-11 118,20	-13 981,85
Résultat d'exploitation avant résultat financier, impôts et amortissements		4 777,80	4 797,15
Matériel "La Scie"		-2 700,00	-2 700,00
Amortissements sur les postes de l'actif immobilisé		-2 700,00	-2 700,00
Intérêts débiteurs et frais bancaires		-171,04	-200,71
Charges financières		-171,04	-200,71
Travaux "La Scie"		0,00	-2 109,40
Me Kalbermatten - honoraires d'avocat		-650,00	0,00
Commune de Montreux - participation sur dégât		794,55	0,00
Résultat extraordinaire		144,55	-2 109,40
Impôts		0,00	0,00
Impôts directs		0,00	0,00
Résultat de l'exercice		2 051,31	-212,96

6. Rapport des vérificateurs des comptes

M. Daniel Schori donne lecture du rapport des vérificateurs.

Société des Intérêts de Villard-sur-Chamby

Rapport des vérificateurs des comptes au 31 décembre 2025

Mesdames, Messieurs,

En exécution de notre mandat, nous nous sommes réunis, les soussignés et Monsieur Chris Bulliard, caissier de la SIV, en date du 28 mars 2026 afin d'examiner les comptes de l'exercice 2025 de notre société.

De nombreux sondages nous ont permis de constater que les écritures concordent parfaitement avec les justificatifs et que la comptabilité est soigneusement tenue.

Avec des produits de CHF 15'896,00 et des charges de CHF 13'844,69, le compte de résultat fait apparaître un bénéfice de CHF 2'051,31.

Compte tenu du résultat de nos contrôles, nous vous proposons :

- A. D'approuver les comptes de l'exercice 2025 tels que présentés.
- B. De donner décharge au comité et au caissier avec remerciements pour le travail particulièrement soigné qui a été fourni.
- C. De donner décharge aux réviseurs ci-dessous.

Villard-sur-Chamby, le 28 mars 2026

Les vérificateurs des comptes 2025



Daniel Schori
1^{er} vérificateur



Pierre Rochat
2^{ème} vérificateur



Irène Mauroux
Suppléante

7. Approbation des comptes et du rapport des vérificateurs

Les comptes sont approuvés par l'assemblée.

8. Présentation du budget 2026

fixation des cotisations et nomination des vérificateurs des comptes pour 2026

Chris Bulliard

Présente une offre afin de remplacer l'isolation phonique du plafond de La Scie pour qu'elle soit conforme aux normes de sécurité. Ces travaux seront pris en charge par la SIV.

Résultat 2025 / Budget 2026

CHARGES	<u>Budget 2025</u>	<u>Réalisé 2025</u>	<u>Budget 2026</u>
Frais d'exploitation	-6'000.00	-6'710.35	-6'000.00
Investissements	-1'000.00	0.00	-1'000.00
Evénements	-3'000.00	-1'786.90	-3'000.00
Participation aux événements	-2'000.00	-320.00	-2'000.00
Redistribution sur les produits des locations	-2'200.00	-2'565.00	-2'200.00
Cotisations/dons/cadeaux	-1'000.00	-420.50	-1'000.00
Frais administratifs	-4'000.00	-1'880.45	-4'000.00
Intérêts et frais CCP	-200.00	-171.04	-200.00
Amortissement matériel	-2'700.00	-2'700.00	-3'600.00
Charges exceptionnelles	0.00	-650.00	0.00
Total charges	-22'100.00	-17'204.24	-23'000.00

PRODUITS	<u>Budget 2025</u>	<u>Réalisé 2025</u>	<u>Budget 2026</u>
Cotisations encaissées / dons	3'000.00	2'620.00	3'000.00
Taxes de séjour encaissées	4'000.00	4'570.00	4'000.00
Locations "la Scie"	8'000.00	10'250.00	9'000.00
Evénements	500.00	1'021.00	500.00
Produits exceptionnels	0.00	794.55	2'226.00
Total produits	15'500.00	19'255.55	18'726.00

Bénéfice / -Perte de l'exercice	-6'600.00	2'051.31	-4'274.00
--	------------------	-----------------	------------------

Le budget est accepté à l'unanimité.

Cotisations 2026

Restent inchangées.

Nomination des vérificateurs pour l'année 2026

M. Schori	sortant
M. Rochat	1 ^{ère} vérificatrice
M. Favre	2 ^{ème} vérificateur
M. Ducret	

accepte de fonctionner comme suppléant

9. Election du comité

Vanessa Chabloz

Comité :	Vanessa Chabloz	Présidente
	Chris Bulliard	Trésorier
	Irène Mauroux	Secrétaire
	Robin Marggi	Membre
	Johanna et Jean Desbordes	Membres

Si une personne souhaite rejoindre le comité, elle est la bienvenue et elle peut s'adresser à la Présidente.

10. Communications du comité sur les projets en cours

Vanessa Chabloz

Réunion des Présidents & Gouverneurs 28 octobre 2025

Route du Vallon – limitation de vitesse

La possibilité de réduire la vitesse sur la route du Vallon à 80 km/h a été étudiée par la commission de circulation. Celle-ci a conclu qu'une diminution de la vitesse n'était actuellement pas envisageable.

En revanche, des marquages au sol pourraient être mis en place afin d'inciter les automobilistes à ralentir. Une séance sera organisée avec la Commune afin d'examiner les mesures possibles.

Mme Micheline Hösli demande si ce refus émane du Canton ou de la Commune. Il est précisé que la route du Vallon est une route cantonale. Elle s'étonne également que davantage de propriétaires n'installent pas de panneaux « Attention aux enfants » aux abords de la route, comme cela avait été évoqué lors de l'assemblée précédente.

M. Olivier Gfeller rappelle que toute intervention sur les routes communales doit également obtenir l'aval des autorités cantonales. L'expérience montre toutefois que certaines demandes finissent par aboutir après plusieurs démarches.

M. Michel Graff propose la réalisation de marquages spécifiques pour les zones piétonnes.

M. Pierre Rochat indique avoir installé un panneau « Attention aux chats ». Il estime également qu'il ne faudrait pas trop rénover la route du Vallon afin d'éviter une augmentation de la vitesse des véhicules. Il rappelle enfin l'importance d'être attentif aux cyclistes.

Mme Micheline Hösli demande quelles sont les normes appliquées. Il est répondu que les autorités tiennent notamment compte de la densité de population et de la fréquentation de la route.

MOB

Une demande collective sera adressée afin que les horaires soient davantage respectés.

Coup de balai à Villard-sur-Chamby – 21 mars 2026

(Service durabilité)

La Présidente informe l'assemblée que la benne destinée aux déchets verts a pris feu à trois reprises, nécessitant l'intervention des pompiers. L'origine de ces incendies n'a pas pu être identifiée.

Une décision avait alors été prise de supprimer cette benne. Toutefois, une personne, ne trouvant plus la benne à disposition, a déversé ses déchets verts dans la forêt, sur un terrain privé.

Au vu de cette situation, il a été décidé de remettre une benne à disposition des habitants de la région.

M. Olivier Gfeller précise que les nouvelles bennes ne comportent plus de parties en plastique, ce qui devrait limiter les risques d'incendie.

M. Pierre RoCHAT estime positif que les nouvelles bennes ne disposent plus de couvercle. Il souhaite également qu'elles restent facilement accessibles et qu'aucun stationnement ne soit autorisé à proximité.

Des panneaux de présentation relatifs au « Coup de balai » organisé au Vallon de Villard sont exposés dans la salle afin d'informer les personnes présentes.

M. Olivier Gfeller rappelle que ces journées ont avant tout un objectif de sensibilisation et de prévention auprès des enfants. Il invite également les habitants à signaler à la Commune tout endroit s'apparentant à une décharge sauvage.

Enfin, il est proposé que la prochaine action citoyenne des membres et habitants soit organisée lors du passage de la déchetterie mobile à la Scie, afin de permettre une récolte de déchets plus efficace.

Courriel envoyé au restaurant du Montagnard signalétique

Bonjour,

Nous nous permettons de vous écrire suite à plusieurs remarques reçues concernant la circulation aux abords de votre établissement.

Il semble que certains clients quittent le restaurant sans prêter attention aux véhicules circulant à proximité, ce qui engendre des situations parfois délicates, voire dangereuses.

Dans un esprit de prévention, nous nous demandions s'il serait possible d'envisager l'installation d'un panneau invitant les automobilistes à redoubler de vigilance à cet endroit, ou un rappel de prudence pour les piétons.

Nous sommes convaincus qu'une telle mesure, même simple, contribuerait à renforcer la sécurité de tous.

Nous vous remercions d'avance pour votre compréhension et restons à votre disposition pour échanger à ce sujet.

Avec nos salutations les meilleures.

Réponse reçue

Bonjour,

Merci pour votre message et pour l'attention portée à la sécurité aux abords de notre établissement.

Après observation et échanges en interne, nous pensons que les situations délicates évoquées ne proviennent pas de nos clients quittant le restaurant, la visibilité étant bonne des deux côtés à la sortie du parking. Le problème semble davantage lié à certains automobilistes circulant à vive allure sur ce tronçon de route.

Conscients de l'enjeu, nous avons entrepris des démarches il y a quelque temps en sollicitant la Commune pour envisager la création d'un passage piéton. Celle-ci nous a redirigés vers la Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR), la route concernée étant cantonale. Nous avons alors pris contact avec ce service de l'État, qui nous a informés qu'un comptage avait été réalisé suite à plusieurs remarques. Selon les normes en vigueur, il a été estimé qu'aucune mesure supplémentaire (panneau de signalisation ou passage piéton) n'était nécessaire à cet endroit.

Dans ce contexte, nous ne pouvons malheureusement pas faire davantage à ce stade, bien que nous restions attentifs à la situation.

En vous remerciant pour votre compréhension et restant à disposition pour toute discussion complémentaire, nous vous adressons nos salutations les meilleures.

Blaise Corminboeuf & Mathieu Balsiger

Associés / Gérants

Dates pour 2026

08.05.2026	19h00	Assemblée Générale
01.08.2026	21h00	Fête nationale
06.09.2026	12h00	Raclette du Vallon

11. Divers et propositions individuelles

Vanessa Chabloz

M. Denis Hösli demande s'il existe une capacité maximale de personnes pouvant être accueillies à la Scie. Une vérification sera effectuée à ce sujet.

Mme Micheline Hösli regrette que les dates affichées pour la déchèterie mobile, sur le panneau situé à proximité du Restaurant du Montagnard, soient toujours celles de 2024. Il est précisé que ces panneaux, tout comme ceux présents dans les cabanes à poubelles, sont alimentés par des habitants de la région. Il ne s'agit donc pas de panneaux officiels régulièrement mis à jour par la Commune.

M. Olivier Gfeller rappelle que le planning de la déchèterie mobile est envoyé à tous les habitants en début d'année. Les dates sont également disponibles sur le [site internet de la Commune](#).

M. Olivier Gfeller remercie le comité de la SIV ainsi que l'ensemble des membres pour les nombreuses activités organisées et pour la qualité de la collaboration avec la Commune. Il souligne particulièrement le calme et la beauté naturelle de la région, qu'il considère comme un véritable havre de paix et où il a toujours beaucoup de plaisir à se rendre.

Il transmet les salutations des autorités communales et remercie également le représentant de la police de proximité pour sa présence. Enfin, il rappelle qu'il ne faut pas hésiter à signaler à la Commune toute situation ou installation ne fonctionnant pas correctement.

La parole n'étant plus demandée, la séance est levée à 19h55 et un apéritif est offert à tous les membres.

Villard-sur-Chamby, le 8 mai 2026

Irène Mauroux

Secrétaire